

# FACTEUR X

Paranormal • Ovnis • Mystères • Dossiers secrets

4

## OVNIS

Enquête et témoignages  
sur l'inexplicable



**CRYOGÉNISATION**

Une voie  
pour l'immortalité



**DERVICHES**

Ils guérissent  
par l'esprit



**Interview Exclusive**

**PACO RABANNE :**  
mes vies antérieures

**PLUS**



Enquête mortelle

sur l'organisation Octopus ? Les pouvoirs  
secrets de la Grande Pyramide. **Bizarre!**

T 3088 - 4 H - 19,00 F - RD



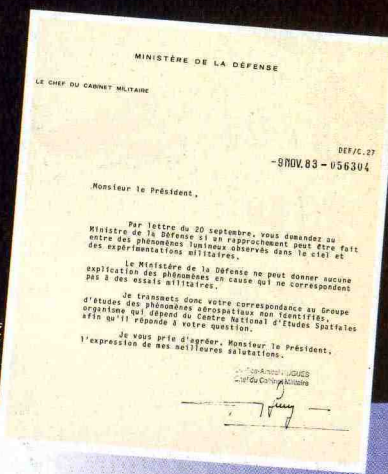
10 FF 105FB 1 0050 0 05 \$





# FACE À L'INEXPLICABLE

**PREMIER VOLET DE NOTRE ENQUÊTE CONSACRÉE  
AUX PHÉNOMÈNES OBSERVÉS RÉCEMMENT DANS  
LE MONDE (BRÉSIL, ÉTATS-UNIS...). EN FRANCE,  
CERTAINES AFFAIRES COMPTENT DES TÉMOINS  
PAR CENTAINES... QUAND CE N'EST PAS PAR MILLIERS.**



SOS OVNI

**I**l arrive que le mystère fasse soudain irruption dans la vie d'un individu, sous la forme de l'apparition d'une chose qu'il n'arrive pas à expliquer. Parfois, il en parle à des amis ou à sa famille, plus rarement aux gendarmes. Cela n'empêche pas ce témoin de ressentir un sentiment d'impuissance et de frustration. La sensation d'avoir été incompris ou d'être passé pour un doux rêveur. Et ce sentiment est d'autant plus fort lorsqu'il est partagé, c'est-à-dire lorsque l'observateur sait que des milliers de personnes ont vu la même chose que lui. Les ufologues, chercheurs spécialisés en matière d'ovnis, sont rompus à la véritable « fracture » du quotidien que constitue une observation. Ils sont les mieux à même d'apporter un peu de réconfort et de tenter un début de réponse aux questions - nombreuses - du témoin... mais aussi de faire la part de vérité dans son récit.

## LE GRAIN ET L'IVRAIE

Les spécialistes se doivent en effet d'être attentifs à la nature des témoignages recueillis et de les

confronter avec les informations dont ils disposent. Le témoin n'a-t-il pas vu la signature lumineuse d'un bolide, autrement dit d'un fragment de météorite? Jean-Louis Heudier, astronome, explique en effet qu'un bolide « éclaire comme en plein jour pendant quelques secondes et, lorsqu'il n'est pas au-dessus du lieu où on se trouve, on a très fréquemment l'impression d'un changement de direction ou de vitesse. » Ce phénomène peut abuser l'observateur, d'autant plus qu'il est rare: une à deux fois par an pour les plus spectaculaires.

Mais d'autres phénomènes peuvent induire en erreur, et à une toute autre échelle, comme ce fut le cas dans la soirée du 18 mars 1972.

Vers 19h30, un phénomène lumineux embrase le ciel du sud de la France. Des témoins décriront « un objet de grande dimension, de couleur blanche, bleue, avec une traînée rouge ayant la forme d'un cône », d'autres verront « une lumière infernale plongeant du ciel puis s'immobilisant au milieu de la route ». Passage d'ovni?

C'est dans les Alpes de Haute-Provence que la rumeur va trouver une raison de s'amplifier: dans

**▲Voici un cliché reconstituant, d'après témoignages, l'aspect de l'objet qui traversa le ciel de France dans la soirée du 6 juin 1983. Le travail des chercheurs est, en matière d'ovnis, comparable à celui d'une investigation judiciaire dans sa volonté de dresser un « portrait-robot » du phénomène d'après des des témoignages souvent très différents. Interrogé par les enquêteurs de SOS OVNI sur la nature de cet ovni, le ministère de la Défense déclare, dans le document ci-dessus, ne pas pouvoir fournir la moindre explication.**





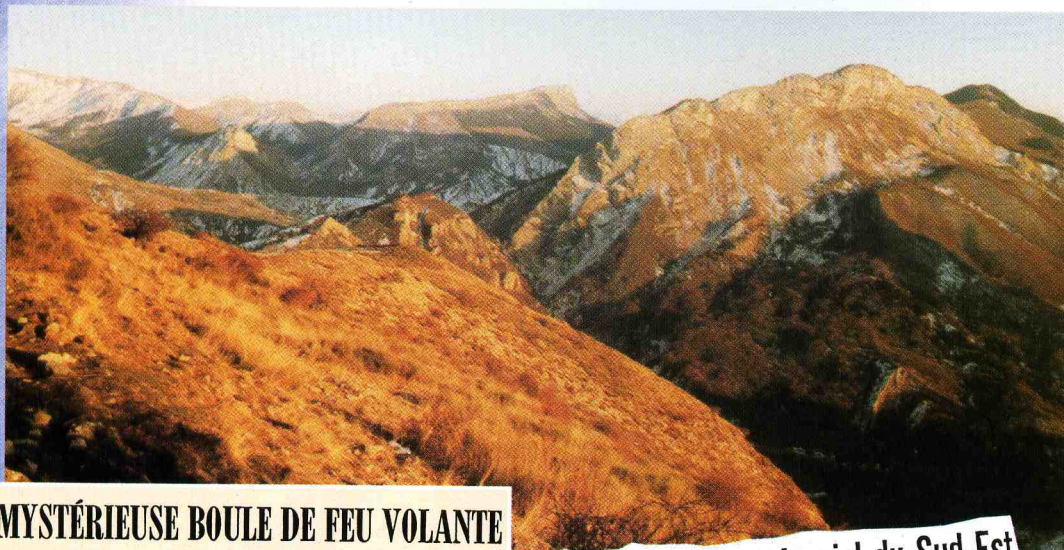
▼ La presse locale se fit largement l'écho de ce que l'on avait pris d'abord pour une apparition d'ovni.

les environs de Saint-Geniez, un petit village proche de Sisteron, des journalistes ont assisté à d'inhabituelles allées et venues de gendarmes et de pompiers. Reliant cette agitation au phénomène lumineux observé, certains évoquent avec insistance le « crash » d'un objet volant non identifié. Si les journaux lèveront rapidement le voile sur la nature de l'objet observé (une fusée expérimentale Tibère tirée à haute altitude par le Centre d'Essais des Landes, à Biscarosse), les enquêteurs

privés mettront trois ans pour obtenir les rapports officiels faisant toute la vérité sur le « crash » : un banal feu de broussailles, trop vite interprété en fonction de l'observation faite le jour même. Mais tous les cas ne s'expliquent pas aussi simplement, comme l'illustre l'affaire du 6 juin 1983...

### UN OVNI VU D'AVION

Ce soir-là, un appareil d'Air Malta, le vol KM715, prend contact avec le Centre Régional de la Navi-



Perry, Petrakis / Nice-Matin / Dauphiné Libéré

◀ Le site de la commune de Saint-Geniez où, selon la rumeur, l'incendie qui s'y déclara le 18 mars 1972 aurait eu pour cause le crash de l'« ovni » aperçu ce jour-là. L'ovni en question était en fait un fusée partie d'un centre d'essais français... et sans rapport avec le feu de garrigue de Saint-Geniez. Trois ans d'enquête furent nécessaires pour éclaircir totalement ce cas !

### LA MYSTÉRIEUSE BOULE DE FEU VOLANTE

OBSERVÉE SAMEDI DANS LE CIEL DE PROVENCE ET DE...  
 est-elle à l'origine de l'incendie de... La lumière mystérieuse dans le ciel du Sud-Est

Les gendarmes ont entrepris des rec (dans la neige) pour tenter de résoudre

EN PLUS DE LA LUEUR UN GARAGISTE DE PONT-DE-CHERUY ET SON FILS, ONT VU L'O.V.N.I.

« S'IMMOBILISER, SE REDRESSER ET DECRIRE DANS LE CIEL UN « S » AVANT DE DISPARAITRE... »

DE SAINT-CYR AU LAVANDOU

Un engin non identifié a traversé le ciel varois

Dans la soirée d'hier, plusieurs personnes résidant dans notre département, nous ont signalé la présence dans le ciel du Sud-Est... présence d'un ballon... entraîné par des vents...



◀ **Morceaux de météorites de taille très variable, les « bolides » traversent parfois l'atmosphère terrestre à 30 ou 40 Km/seconde. Selon la nature de leur composition, ils présentent des changements de couleur (du vert, pour un objet ferreux, au rouge s'il contient plus de carbone). Rare et fugace, le passage d'un bolide peut être confondu avec un véritable ovni. Mais tous les cas ne s'expliquent pas aussi facilement...**

gation Aérienne d'Aix-en-Provence. Il est précisément 22h56. Voici un extrait de l'échange radio qui eut lieu :

– KM715 : « Nous venons de croiser un trafic se dirigeant de la droite vers la gauche. L'avez-vous au radar?... »

– Centre d'Aix : « Désolé, nous n'avons aucun autre appareil connu à cette altitude (...) »

– KM715 : « Compris. Nous venons de croiser un objet plutôt étrange allant de notre droite vers notre gauche. Je pense qu'il était au niveau de vol 390 (39 000 pieds - environ 13 000 mètres)... »

– KM715 : « Je n'ai jamais rien vu de tel... »

À 23h07, le contrôleur reprend contact avec l'équipage de KM715 :

– Contrôleur : « Je pense que vous avez vu un objet non identifié... Sachez qu'il a également été observé depuis le sol. »

Trois autres équipages confirmeront avoir observé le phénomène sensiblement vers le sud,

alors que l'équipage d'un avion privé, se dirigeant d'Ajaccio vers Nice, le verra passer au nord. Cela tend à accréditer la thèse d'un phénomène assez bas qui serait passé entre la Corse et le continent. Mais les équipages ne seront pas seuls à voir cette étonnante apparition. Alors que les radars civils, qu'ils soient à Aix-en-Provence, à Barcelone ou encore dans le nord de l'Italie, n'ont rien détecté, des centaines de personnes, situées sur un axe reliant l'Espagne au nord de l'Italie, décriront

pourtant ce qu'ils ont vu : un objet, en forme de cigare, plutôt sombre, dégageant une traînée lumineuse brillante.

Le gendarme Marcel G., qui résidait à Vitrolles (Bouches-du-Rhône) à l'époque des faits, témoigne : « (...) Notre

attention est attirée par un long faisceau lumineux (...). À l'extrémité du faisceau, nous remarquons un objet de couleur grise en forme de cigare très allongé (...). À un certain moment, le faisceau lumineux diminue d'intensité et s'éteint totalement. Le « cigare » nous apparaît encore quelques secondes pour disparaître à son tour dans la nuit. » Pour le gendarme Jean P., basé au poste de contrôle principal de l'Aéroport de Marignane (Bouches-du-Rhône), il s'agit d'« un seul objet de forme allongée avec une traînée importante, blanche et très brillante, qui a eu un déplacement sud-ouest / nord-est. »

Philippe Ferré/SOS OVNI

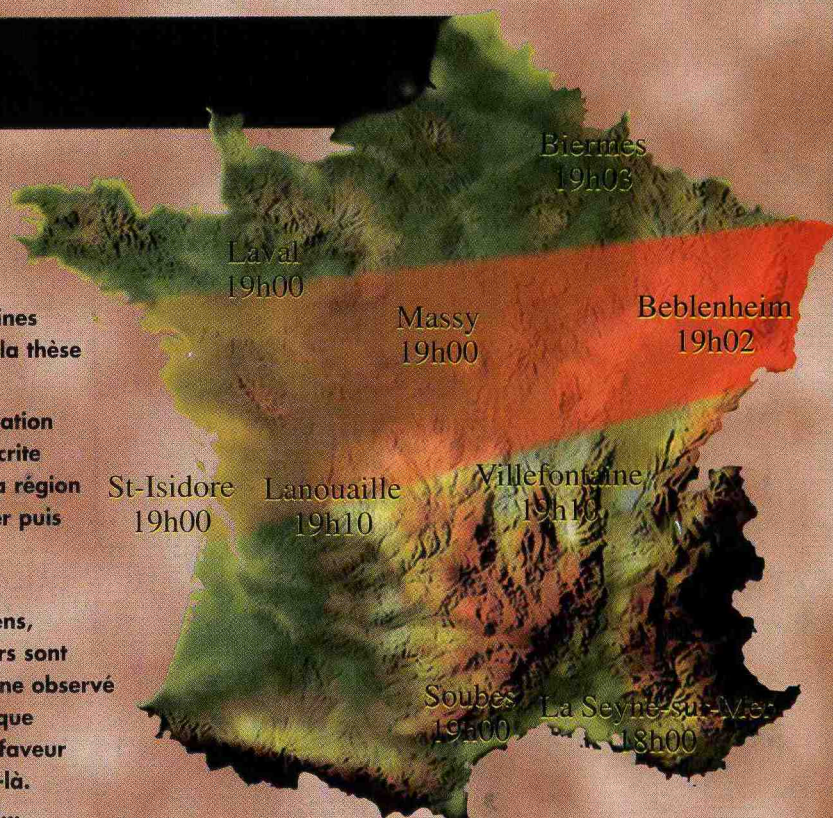
## Arguments

### LA VAGUE D'OBSERVATIONS DE 1990

Les témoins des phénomènes du 5 novembre 1990 se situèrent essentiellement sur un axe reliant la région du Sud-ouest à l'Alsace (zone rouge sur la carte ci-contre). Mais plusieurs dizaines d'autres témoignages ont du mal à cadrer avec la thèse officielle d'une entrée de débris spatial.

En Provence, par exemple, les heures d'observation ne correspondent guère et la trajectoire y fut décrite comme allant plutôt du nord vers le sud. Dans la région lyonnaise, un témoin voit le phénomène s'arrêter puis virer à angle droit avant de repartir.

En l'absence d'un étalonnage horaire précis, comme ce fut le cas, grâce aux contrôleurs aériens, pour l'observation du 6 juin 1983, les enquêteurs sont incapables de dire s'il s'agit du même phénomène observé partout en même temps. Force est de constater que le nombre de témoignages dissonants milite en faveur de la présence d'autre chose dans le ciel ce soir-là. Toute la question est de savoir précisément quoi...



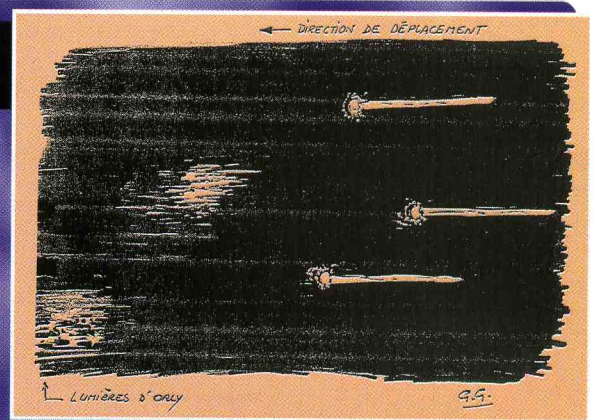


# Témoign

Pour Jean-Pierre Segonnes, responsable de SOS OVNI Sud-Ouest et basé en Gironde, il n'est pas rare de travailler sur des affaires où les témoins sont nombreux. Et ils furent plusieurs milliers lors de l'importante « vague » du 5 novembre 1990. Son association nous fait part de quelques-uns des témoignages « captés » dans les premiers instants, à commencer par celui de M. P., chasseur, à l'affût dans une « tonne à canard », d'un marais du Médoc.

« M.P. observe, plein ouest, très bas au-dessus des dunes et loin sur l'océan, une formidable explosion de lumière blanche et aussitôt, la formation d'une sorte de « champignon » très lumineux. Il voit en sortir un ensemble de points lumineux semblant se diriger vers le rivage dans sa direction. Les lumières sont de toutes les couleurs et se déplacent sans bruit, à la même vitesse, faisant croire à un avion en approche. [Le phénomène] passe presque à la verticale ». Il disparaîtra, peu après vers l'Est-Nord-Est.

M.V., Gendarme en Dordogne raconte : « Ce phénomène grossissait à mesure qu'il s'approchait de nous (...). Cette masse immense se déplaçait très lentement (...). En prêtant attention, nous avons entendu un léger chuintement, très faible, correspondant au bruit d'une masse énorme déplaçant de l'air par son volume. »



▲ L'auteur de ce croquis, ingénieur vivant en région parisienne et témoin d'un phénomène en novembre 1990, rapporte que « l'ensemble se déplaçait à basse altitude (50 à 100 m) et à une distance de l'ordre de 100 m de mon véhicule sur une trajectoire transversale. C'est la variation de parallaxe des lumières qui permettait une évaluation de cette distance. »

▼ Peu de témoins sont en mesure de produire des documents visuels étayant leurs observations. Ceci rend d'autant plus rares ces deux documents : une photo du phénomène observé le 18 mars 1972 et un extrait d'un film vidéo amateur (à droite), tourné à Colmar, le 5 novembre 1990.

Des dizaines de témoins au sol se font également connaître dans la Péninsule Ibérique, où l'on évoque le passage d'un « cylindre » suivi d'une longue traînée lumineuse alors que chez les témoins italiens, il est question d'un « cigare muni de trois lumières à l'avant » ou encore de quelque chose qui pourrait ressembler à un « missile ».

Les enquêteurs des groupements privés français et italiens travaillent pendant de nombreux mois, en étroite collaboration, afin d'élucider le cas. Pour le *Centro Italiano Studi Ufologici* (Centre italien d'étude sur les ovnis), la principale organi-

sation ufologique italienne, basée à Turin, il ne peut finalement s'agir que d'un bolide exceptionnellement brillant, qui serait venu se consumer dans l'atmosphère terrestre. Les enquêteurs français seront cependant plus prudents tant les faits semblent aller à l'encontre de cette hypothèse.

La trajectoire visible tout d'abord. Elle est rectiligne et persiste sur plusieurs milliers de kilomètres. Les descriptions ensuite, très précises pour certaines, parlent d'un objet cylindrique, plutôt sombre. La quasi totalité des observateurs décrivent une longue traînée lumineuse mais cer-





tains affirment avoir vu le « cylindre » poursuivre sa route après extinction de cette traîne de flammes. En outre, si un bolide de cette taille était effectivement entré dans l'atmosphère, il n'aurait pas manqué de laisser des traces objectives de son passage sous forme de perturbations électromagnétiques ou de « booms » supersoniques, sans parler des dégâts occasionnés à l'atterrissage. Or personne ne décrit une quelconque chute.

Restait aux enquêteurs français à vérifier s'ils avaient eu affaire à un essai de missile. Le 9 novembre 1983, répondant à une question écrite, le cabinet de M. Charles Hernu, alors ministre de la Défense, écrivait : « (...) Le ministère de la Défense ne peut donner aucune explication des phénomènes en cause qui ne correspondent pas à des essais militaires (...) ». Exit donc le missile et, avec lui, la dernière thèse rationnelle qui aurait pu expliquer ce que les témoins ont vu – et décrit avec précision – en cette soirée mémorable.

## LA VAGUE DE 1990

Dans les cas à témoignages multiples, l'homogénéité des récits permet rapidement aux ufologues de dresser un portrait-robot assez précis de « l'intrus », qu'il soit terrestre ou éventuellement extraterrestre. Mais il arrive aussi, paradoxalement, que trop d'information tue l'information, autrement dit, que la profusion d'intervenants nuise au bon établissement de ce portrait-robot. Ce fut notamment le cas pour la très controversée vague d'observations du 5 novembre 1990.

Ce soir-là, la France est absorbée par les informations. L'Iraq a envahi le Koweït et les populations attendent de savoir si, et quand, les hostilités seront déclarées dans le Golfe. C'est dans ce contexte de tension internationale que des milliers de personnes, essentiellement situées au nord de la France, mais pas uniquement, vont apercevoir dans le ciel une chose troublante. En début de soirée, vers 19 heures, ce qui semble être une énorme masse triangulaire dotée de projecteurs traverse, d'Ouest en Est, le ciel de France.

Dès le lendemain, l'Observatoire de Munich communique à l'Agence France Presse : « Il ne s'agissait que d'une banale météorite ». Les journaux défendent quant à eux l'hypothèse d'avions secrets et évoquent même une détection sur les radars militaires de Contrexéville, dans les Vosges. Le 9 novembre, une nouvelle explication, toute aussi définitive, émane cette fois des services du Centre Spatial de Toulouse : « L'ovni n'était en fait qu'un morceau d'une fusée soviétique, Gorizont 21, lancée le 3 octobre ». Vérification faite, un morceau de débris spatial est bien rentré dans l'atmosphère en cette soirée du 5 novembre, à 19h01. L'information est confirmée par le Goddard Space Flight Center de la NASA ainsi que par le

Archives SOS OVNI

## analyse

### LES GENDARMES FACE AUX OVNIS

En matière d'ovnis, il faut remonter au début des années 50 pour trouver trace des premières interventions de gendarmes, jouant alors leur rôle d'assistance aux populations, recueillant les témoignages sur ce que l'on appelle encore, à cette époque, les « soucoupes volantes ». Dans son ouvrage « OVNI, les vérités cachées de l'enquête officielle » (Ed. Albin Michel), le journaliste Robert Roussel révèle que cette collecte organisée n'interviendra qu'à partir de 1974, sous l'impulsion du commandant Cochereau et du capitaine Kervendal. Les ovnis entrent au *Mémento du gendarme* (véritable guide des procédures) et acquièrent ainsi leur lettres de noblesse. Depuis 1975, les ministères de la Défense et de la Recherche tiennent les procès verbaux à la disposition des scientifiques. Commentaire du capitaine Kervendal, en 1976 : « Le phénomène existe, quelle que soit son origine. Il ne peut-être étudié que d'une manière scientifique. À ce titre, il n'est pas l'affaire de la seule Gendarmerie, il nous concerne tous ».

Reste que certains témoins hésitent à se confier aux autorités. Des associations ufologiques se conformant à une méthodologie scientifique stricte constituent alors une alternative pour le public. C'est notamment le cas de SOS OVNI, dont la ligne d'urgence (04 42 20 18 19), ouverte 24h/24, permet de recueillir les témoignages d'observations et de prodiguer conseils et analyses.

Centre de suivi de satellites de Fylingdales, en Grande-Bretagne, l'un des plus importants en Europe. Les témoins, qui avaient déjà du mal à croire à l'hypothèse de la météorite ou des prototypes d'avions furtifs, deviennent très méfiants. Certains ont ainsi observé le phénomène sous les nuages ou ont même entendu du bruit. D'autres l'ont vu changer de direction ou ont observé son passage bien avant ou bien après 19 heures...

La présence du satellite, même si elle est avérée, n'explique donc pas tout. Trop de points restent dans une zone d'ombre, d'ailleurs entretenue par les militaires et par le Centre National d'Études Spatiales qui, faute d'avoir répondu aux nombreuses interrogations des témoins, auront réussi à les dresser contre eux.

S'appuyant sur les témoignages ne concordant pas avec la rentrée atmosphérique du satellite, de nombreux spécialistes pensent que l'objectivité exige donc que l'on envisage, avec prudence, la présence de quelque chose d'autre dans le ciel de France ce soir-là...

**l'enquête continue**

Dans le prochain numéro, **EXTRATERRESTRES** lève le secret sur le fameux comité ovni américain : Majestic-12.